



Monseigneur

Je ne suis qu'un simple fidèle mais je souhaite adresser un appel à tous les successeurs des Apôtres en France et au-delà pour lancer un véritable mouvement en faveur de la propagation rapide de la Médaille Miraculeuse de la Très Sainte Vierge Marie.

Pour tous les malades qui souffrent du covid-19 dans les hôpitaux, les ephad ou même à domicile, pour tous les agonisants de ce virus mortel, la Médaille Miraculeuse ne serait-elle pas une véritable planche de salut physique et spirituelle ?

Combien de miracles de guérison et de conversion la Très Sainte Vierge Marie n'a-t-Elle pas opérés en faveur de ceux qui portaient sa médaille : dès 1832, lors de l'épidémie de choléra sévissant à Paris, des guérisons miraculeuses sont constatées tout comme des conversions spectaculaires et une protection extraordinaire des personnes en contact avec les malades.

La Très Sainte Vierge Marie n'est-Elle pas notre Reine ? La France n'est-elle pas particulièrement son Royaume de prédilection ? Ne sommes-nous pas ses enfants ?

Alors mettons-nous humblement sous sa protection.

Pour cela, je vous propose d'agir dans votre juridiction pour :
Faire du mois de Mai le mois de la Médaille Miraculeuse.

« Toutes les personnes qui la porteront recevront de grandes grâces en la portant au cou. Les grâces seront abondantes pour les personnes qui la porteront avec confiance. »